

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

Delenda Carthago

L'Algérie ne semble pas vouloir multiplier les liaisons ferroviaires avec la Tunisie

Il y a quelques semaines, sur la foi d'un renseignement puisé à une source autorisée, nous avons annoncé pour le 1^{er} novembre l'ouverture de la ligne de Kalaâ-Djerba au Kouif et à Tébessa.

La Toussaint est loin de nous, et les trains ne circulent toujours pas sur cette nouvelle ligne appelée, selon nous, à un grand essor.

Le tronçon d'Algérie, qui est de quelques kilomètres, quatre ou cinq, et la gare frontière de Ruillane ne seraient pas encore prêts. Cela n'est pas pour nous étonner.

Mais pourquoi ce retard, se demande-t-on, des deux côtés de la frontière ?

L'Algérie, il faut bien l'avouer, met peu d'empressement, car elle craint peut-être que, par la force même des choses, une partie du tonnage des phosphates du Kouif soit détournée de Bône sur Tunis pour éviter ce fâcheux transbordement à Kéberit, où la voie étroite s'arrête pour faire place à la voie normale.

C'est ce que nous écrivions et demandions il y a une dizaine d'années en nous adressant à notre ami, M. Ferdinand Marchis, alors maire de Bône, qui vient de mourir tout dernièrement.

Voici la lettre ouverte qu'il nous adressait dans la « Tribune Bonoise » de feu Georges Candas, un tunisien dont le souvenir n'est pas oublié des vieux tunisiens :

Bône, le 25 octobre 1920.

A Monsieur Lacroix,

Directeur du journal

« La Petite Tunisie ».

MON CHER ET VIEIL AMI,

Vous avez bien pensé, n'est-ce pas, en écrivant votre article que la « Petite Tunisie » de mercredi dernier a publié, que je ne le laisserai pas sans y faire une réponse qu'il comporte.

Le premier argument nouveau que vous introduisez dans la discussion est tiré du rapport du Conseil d'Administration de la Compagnie des Phosphates de Constantine. Il est, en effet, dit dans ce document : qu'alors que la société aurait pu extraire, cette année, 890.000 tonnes, elle n'en a, faute de moyens de transport, produit que 269.762 seulement.

Vous concluez de ce fait que l'Algérie est dans l'impossibilité d'enlever tous les phosphates du Kouif; et, vous ajoutez que la Tunisie, bonne fille (oh combien !) n'hésiterait pas à faire le très grand sacrifice, pour venir en aide à la France de les amener à travers son territoire, vers l'un de ses ports.

Mais, laissez-moi rappeler que, dans ce rapport, se trouve aussi les passages suivants : « Est-il possible de faire état d'espérance plus favorable ? L'actuelle « direction des chemins de fer algériens » de l'Etat a pu tirer dans l'exposé des motifs à l'appui de son budget présenté en mai aux Délégations financières « la phrase suivante : « Les minerais à provenir du Kouif s'inscrivent pour « un tonnage important, étant admis « que le matériel roulant permettra en « 1921 l'emblèvement complet du rendement annuel représentant 700.000 tonnes environ. »

Il y a là, l'affirmation officielle que, rien qu'avec la ligne actuelle transformée, tous les phosphates du Kouif pourront normalement être dirigés sur Bône dès l'année prochaine.

Et, s'il n'en a pas été ainsi les années précédentes, c'est d'une part parce que avant l'armistice les moyens de transport par mer n'existaient pour ainsi dire pas, et, d'autre part, parce qu'après l'armistice la commande qui a été faite par la Colonie et qui concernait un matériel considérable de wagons et de locomotives, ces dernières au nombre de 30 de 50 tonnes chacune, a nécessité, pour être exécutée, un temps d'attente plus long que de tous côtés affluant dans les usines les commandes les plus diverses.

C'est ainsi parce qu'une ligne de chemin de fer à voie étroite ne se trouve pas, du soir au matin, transformée en

ligne à voie large, surtout lorsque la transformation de cette voie nécessite, en raison des régions qu'elle traverse, des travaux d'art de la plus grande importance.

« Voilà, donc, ce premier argument réduit à néant, puisque, dans quelques mois, le Kouif pourra écouler par la ligne de Tébessa transformée, tous les produits de son exploitation.

« Voyons si votre second argument a plus de valeur que le premier.

« Vous paraissez le puiser dans un discours prononcé en 1913 par M. Lutaud, alors gouverneur de l'Algérie et, dont vous reproduisez certains passages. Vous dites : « Déjà, il y a sept ans, ce haut « fonctionnaire était d'avis de faire la « ligne centrale; et cependant, depuis ce « moment-là, la question n'a pas fait « un pas en avant, puisque, d'après M. « Marchis lui-même elle va revenir de- « vant les Hautes Assemblées Algériennes. »

« Et vous ne vous apercevez pas que les extraits que vous donnez de ce discours, sont la condamnation même de votre thèse.

« M. Lutaud s'exprimait en effet ainsi : « M. Guérin, Directeur des chemins de « fer de l'Etat, a pensé qu'il y avait « lieu, pour servir les intérêts les plus « pressants de la Colonie, de construire « une ligne à grand trafic entre Bône « et les gisements les plus éloignés qui « sont les minerais du Djebel-Onk, et, a « proposé de faire une artère principale « qui emprunterait tout d'abord la ligne « du chemin de fer existant entre Bône et Medjez-Sfa qui s'écarterait ensuite sur « la droite pour passer par Sedrata et re- « trouver aux environs d'Oued-Damous « la ligne de Souk-Ahras à Tébessa. »

« Et, comme tous ces travaux ne pouvaient être exécutés en même temps, il fut décidé, conformément aux propositions de M. Lutaud, qu'ils seraient divisés en quatre étapes :

« La première qui comprendrait la transformation de la voie en voie large avec transformation de son profil de la ligne Souk-Ahras à l'Oued-Damous, la seconde, la création de la variante Medjez-Sfa Oued-Damous, appelée ligne centrale, la transformation en voie large de la partie comprise entre l'Oued-Damous et Souk-Ahras, la quatrième consistant dans la création d'une double voie de Bône à Medjez-Sfa.

« La première étape est sur le point d'être franchie; et, l'on va, bientôt passer à la seconde étape.

« Voilà pourquoi jusqu'à ces temps derniers il n'a plus été question, depuis le mois de mai 1914 de la ligne centrale.

« Voilà pourquoi, aujourd'hui que l'on est à la veille de la seconde étape, qu'il faut s'inquiéter des votes et moyens à employer pour assurer l'exécution de cette variante qui ne coûtera pas moins de cent vingt millions, la question vient tout naturellement devant les Hautes Assemblées Algériennes qui ont, maintenant voter les crédits nécessaires.

« Il n'y a, donc dans ce que vous semblez appeler un enterrement momentané de la question que l'effet normal d'un programme rationnel établi par des hommes expérimentés qui ont tenu à faire chaque chose en son temps.

« Après ces observations, que peut bien valoir votre second argument ?

« En terminant vous reprenez un moyen depuis longtemps abandonné par nos voisins et qui leur servait en ce temps-là, de cheval de bataille : Les phosphates du Kouif sont sur le sol tunisien; l'Algérie n'y a aucun droit.

« Mais ce n'est-là heureusement pour nous, qu'une pure allégation dont les plans officiels ont eu depuis longtemps raison, en établissant, d'une façon indiscutable, l'unicité des prétentions de la Tunisie.

« Lorsque vous n'aviez pas encore de chemins de fer pour écouler les produits des lignes de Kalaat-Djerda et Kakaat-Esnam, nous n'avons pas une seule fois demandé qu'il fussent transportés par le Tébessa — Souk-Ahras, et écoulés par le

port de Bône, bien que ces gisements miniers soient contre la frontière séparant les deux pays.

« Ces phosphates étaient votre propriété comme ceux du Kouif sont la nôtre.

« De même que nous vous avons laissés la libre disposition des transports de vos phosphates permettez-nous, alors surtout que la société du Kouif, principale intéressée, ne fait entendre aucune réclamation, au sens propre du mot, d'écouler les nôtres comme bon nous semble.

Sur ce, mon cher et vieil ami, je vous tends cordialement les deux mains. »

F. MARCHIS,
Délégué Financier.

Depuis cette époque, le temps a marché, et qu'a-t-on fait pour desservir le Kouif et les autres mines — autres que l'Ouzenz et le Bou-Kadra — au delà de Kéberit qui doivent toujours transborder le minerai ou les phosphates.

Et la fameuse ligne centrale, qu'est-elle devenue ?

Sans doute, les projets dorment d'un sommeil profond dans les cartons verts de la Direction générale des Travaux Publics à Alger.

A l'époque, on l'estimait à 120 millions de francs-or; aujourd'hui, avec le franc-papier à quatre sous, il en faudrait 500, soit un demi-milliard, sinon plus.

Alors, gardez le Djebel-Onk et donnez-nous le Kouif qui y trouvera son compte et nous aussi.

J. S. P.

BULLETIN

Respect au Président de la République !



Paul Lafitte, qui vient de faire un très beau voyage au Maroc, demande qu'on respecte le Président de la République ! Mais qui donc a parlé d'en manquer au premier magistrat de la France ?

Quant à nous, nous avons demandé qu'il n'y ait point de fête du Cinquantenaire, pas plus qu'il n'y en a eu, du reste, en 1881, en Algérie et nous avons ajouté qu'il serait préférable, étant donné la dure crise que traverse la Tunisie, que ce voyage n'ait lieu que plus tard, en des temps meilleurs, car un voyage présidentiel coûte très cher.

Un Président de la République ne voyage pas comme le commun des mortels, une suite nombreuse l'accompagne dans ses déplacements.

Au Maroc, d'après le « Progrès de Fez », il y avait 260 personnes qui, naturellement, voyageaient aux frais de la princesse.

Une excellence, M. Dumesnil, ministre de la marine, avait même un valet de chambre sans doute pour lui mettre ou ôter ses guêtres, et lui passer son pantalon.

Et puis, M. Gaston Doumergue, sera en fin de mandat, son septennat, devant prendre fin en avril. Alors ?

Alors, ni fête du Cinquantenaire, ni voyage présidentiel pour 1931.

Ce sera pour plus tard, lui ou son successeur.

OPINION

Charité bien ordonnée...

Décidément, au Maroc, ça ne doit pas marcher très bien dans le parti socialiste unifié en plutôt ça doit marcher très bien pour ceux qui savent faire.

Le « Cri Marocain », dégoûté des agissements de certains camarades s'est défilé en douceur ne voulant plus servir de marchepied, ni faire le jeu de certains profiteurs.

A Fez, même chanson, si l'on en croit le « Progrès de Fez » qui, sous le titre suggestif de charité bien ordonnée, commence par soi-même, raconte l'histoire d'un certain élu rouge du 3^e collège — car ils en ont un là-bas, comme nous ici, autrefois — qui s'est fait octroyer un bureau de tabacs, malgré un budget familial de 70 à 80.000 francs par an.

Si nous cherchions un peu en Tunisie, ne trouverions-nous pas certains élus rouges qui ont fait comme les copains du Maroc et d'autres qui, sans détenir un mandat électif, ne crachent pas sur

les prébendes, l'argent n'ayant pas d'odeur.

Cet article n'est pas de notre rédaction habituelle, mais nous n'avons pas cru devoir en refuser l'insertion à un vieil ami qui trouve aussi étrange que le Gouvernement permette à un de ses fonctionnaires de s'occuper du conflit qui divise patrons et ouvriers boulangers de Bizerte.

Ne sort-il pas de ses attributions, demande-t-il, et ce nouveau « Marquisseau » ne mériterait-il pas d'être rappelé à l'ordre ?

Pour notre part, nous n'en voyons plus l'utilité aujourd'hui; c'est avant qu'on aurait dû l'inviter à se confiner dans ses attributions, comme on ne l'a pas fait il continue et il a raison.

Quant à nous, cela ne nous fait ni chaud, ni froid.

L. de P.

Un télégramme de M. BORDES ancien gouverneur général de l'Algérie

M. Pierre Bordes, ancien gouverneur général de l'Algérie, qui sera demain député des Pyrénées-Orientales, n'a pu s'empêcher d'exhaler son amertume dans un télégramme de remerciements qu'il adressait à notre ami, M. Léon Deyrolle, maire et conseiller général de Souk-Ahras; en réponse au sien :

Alger, le 19 octobre 1930.

De tout cœur merci pour vous, pour le Conseil Municipal et vos associations agricoles, de la sympathie que Souk-Ahras me témoigne au moment où ON M'ÉLOIGNE DE L'ALGERIE. Stop. Ma pensée retournera souvent vers ceux qui, comme vous tous êtes les serviteurs désintéressés de l'intérêt public.

Amitiés les meilleures.

Pierre BORDES.

Echos et Nouvelles

AUX RETOURS

Tous les directeurs généraux ont suivi le Président et Mme Manceron rentrés eux par la voie des airs.

Notre ami, M. Pellet César, président d'honneur de la Chambre de Commerce de Tunis, qu'on disait parti sans esprit de retour, est rentré lui aussi. Nous saluons avec plaisir son retour à Tunis.

LES FETES DE LA TOUSSAINT

Favorisées par un temps superbe, la foule s'est portée en masse dans les cimetières où dorment leur dernier sommeil des êtres qui nous furent chers, sans oublier les héros de la Grande Guerre.

Partout, les tombes ont été abondamment garnies de chrysanthèmes et, malgré le temps radieux, il y avait dans l'air un je ne sais quoi d'attristant et de pénible.

Au petit cimetière d'Hammana-el-Lif-Saint-Germain, la foule était énorme pendant les deux jours et, le dimanche matin, eut lieu une cérémonie pieuse autour du monument aux morts de toutes confessions de la Grande Guerre...

Le vice-président de la Municipalité prononça un fort beau et éloquent discours exaltant les héros morts pour la Patrie.

LES MUNICIPALITES ELUES

AU MAROC !

Qui donc a lancé cette bourde reprise par « Tunis-Socialiste » ?

Les conseillers municipaux là-bas, sont comme ici nommés par le Gouvernement, mais à la différence des nôtres ce sont eux qui nomment leurs vice-présidents.

Et voilà les Municipalités élues du Maroc !

DEGES

MM. Mohamed Bel-Khodja, frère de nos amis le caïd de Bizerte et Si Sadok Bel Khodja, interprète principal aux Finances :

— M. Menant, chef de service à la Trésorerie générale;

— M. Gervais, un vieux tunisien, délégué de la Société des auteurs-compositeurs;

— M. Maffei, instituteur en retraite;

— Si Hasnaoui ben Mansour, khalifa d'Alm-Draham;

— M. Pouzeverra, ancien capitaine du

port et directeur des pêcheries de l'Etat; — Mlle Blanche Casanova, institutrice. Nous prions les familles en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

OUISSIAM ALAOUTE

Nos excellents confrères MM. Tillot et Laiffie, rédacteurs en chef des quotidiens du matin ont été faits commandeurs du Ouissam Alaouite.

Nos félicitations cordiales et confraternelles.

COMPAGNIE P.-L.-M.

La Compagnie P.-L.-M. met en vente de nouvelles affiches illustrées du nouveau format international au prix de 5 francs l'exemplaire.

Une réduction de 1 franc est accordée par affiche aux membres de l'Enseignement. Demander la liste et adresser les demandes aux services commerciaux et touristiques du P.-L.-M., 10, rue du Hamma à Alger.

DEPART DU SECRETARIAT D'ETAT A L'EDUCATION PHYSIQUE

Notre ami M. Emile Morinaud, député-maire de Constantine et sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique, est rentré en France par l'un des derniers courriers.

Malgré l'heure matinale (6 h. 30), de nombreuses personnalités constantinoises sont allées le saluer à la gare et à Philippeville, le quai était noir de monde.

LA GRAND-CROIX DE LA LEGION D'HONNEUR A M. LUCIEN SAINT

En juillet dernier, l'éminent Résident Général du Maroc était élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, mais cette haute distinction — le Président de la République se réserve le privilège de la remettre lui-même, lors de son voyage au Maroc.

Et c'est à l'issue d'un banquet qu'il lui donna l'accolade en prononçant l'éloge du récipiendaire.

LA LIAISON FERROVIAIRE TUNISIE-ALGERIE

Depuis le 1^{er} novembre un service direct, assuré au moyen de voitures mixtes de 1^{re} et 2^e classes fonctionne entre Tunis et Alger et vice-versa aux trains quittant Tunis à 7 h. 20 et à 15 h. 40, ainsi qu'aux trains arrivant à Tunis à 10 h. 18 et à 22 h. 43.

De plus, le wagon-restaurant n'est plus limité comme précédemment entre Tunis et Ghardimaou et entre Duvivier et Constantine. Il fonctionne également entre Ghardimaou et Duvivier.

Comment Pourrai-je M'embellir ?



La première et la plus importante condition de la beauté est un teint jeune, clair, ravissant, exempt de tares comme un vilain nez brillant, une peau grasse, des points noirs et des pores dilatés. Femmes de la plus haute Société, actrices, étoiles de cinéma, la beauté est pour elles de rigueur, leur prestige et leur succès l'exigent. Elles savent que la Mousse de Crème mélangée à la Poudre Tokalon fait tenir la poudre tout le long du jour, en dépit de la transpiration provoquée par la danse, ou le sport. Ceci est un procédé exclusif et breveté de la Maison Tokalon. Un nez brillant est supprimé instantanément, et toute trace grasseuse immédiatement abolie. Elle pare le teint d'une fraîcheur indécible et de l'attrait de jeunesse que les hommes adorent. N'attendez pas un jour de plus pour essayer cette Poudre de riz, entièrement différente. Dans la gamme étendue de coloris que présente la Poudre Tokalon, il en est un qui s'harmonisera parfaitement avec votre carnation naturelle. Protégez votre peau, embellissez votre teint, paraissez plus jeune, employez la Poudre Tokalon. Elle est pure. Elle est peu coûteuse. Le succès vous est garanti.

CRISE MUNICIPALE POSSIBLE

L'omnipotente société Shell, dit le « Courrier de Tunisie », s'étant vantée de passer outre à un refus d'autorisation municipale et d'installer près de la maison d'école, au Bardo, un organisme de distribution d'essence qui ferait courir d'incontestables dangers aux enfants et masquerait partiellement la vue du tramway, le Conseil Municipal du Bardo a décidé de donner sa démission. Si la haute administration couvre les projets de la société Shell.

LA SAISON A KORBOUS

La Saison à Korbous s'annonce comme devant être particulièrement brillante et dépasser tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Il est vrai que la Société a aujourd'hui à sa tête un jeune et entreprenant directeur qui ne recule devant aucune dépense pour faire de Korbous une station thermale très courue.

La fortune appartient, dit-on, aux audacieux, alors Korbous va nous émerveiller, et verra accourir la foule cet hiver.

APRES LE VOYAGE PRESIDENTIEL

M. Lucien Saint, Résident Général du Maroc, a reçu le télégramme suivant des envoyés spéciaux de la Presse Algérienne et Tunisienne :

« Les envoyés spéciaux de la Presse algérienne et tunisienne particulièrement touchés de l'accueil et des attentions de toutes sortes, dont ils ont été l'objet au cours du voyage présidentiel, vous prient de vouloir bien agréer leurs remerciements reconnaissants pour vous et pour vos distingués collaborateurs et d'accepter personnellement l'expression de leurs sentiments respectueux et dévoués. »

LA VIE CHERE A ALGER !

C'est la « Fronde » qui le prétend, et elle publie d'un annonceur qu'il vend son lait : 2 fr. 10 et son beurre frais : 2 fr. 50 le quart.

Tel le lait est vendu 3 fr. et le beurre frais 3 fr. 50.

Alors, où est la vie chère ?

VIENNENT DE PARAITRE

BOUQUETS DE SAVOIE

Poèmes par Paul Basset

Un vol. in-8° cour. 200 pages. Prix : 12 fr., chez Eugène Figuière, éditeur, 17, r. Campagne-Première, Paris (14^e). Des vers d'une perfection classique. Des poèmes inspirés par la nature dans ses plus beaux décors : des souvenirs, des notes de voyage réunies avec soin et formant un large bouquet tout parfumé de l'air pur des paysages savoyards.

L'HOMME ET SES DIEUX

roman par Gustave Le Bozec

Un volume in-8° cour. 250 pages. Prix : 12 fr., chez Eugène Figuière, éditeur, 17, r. Campagne-Première, Paris (14^e).

Gustave Le Bozec vient de réussir brillamment dans un genre nouveau et particulièrement difficile. Dans le cadre de l'Algérie qu'il connaît à fond, il a évoqué une anticipation saisissante, créé une action pour ainsi dire mécanique empruntée aux possibilités certaines que nous donne la science en l'état de ses progrès actuels. Une tendre histoire — car le cœur humain conservera toujours son rythme passionné — se développe dans un hallucinant mystère.

Il a écrit là un roman très fort, animé d'un souffle puissant d'aventure et qui marque pour lui un excellent départ dans la littérature et dans le roman d'action.

BREVET TUNISIEN N° 3222

La Société Française des produits alimentaires azotés à Paris, propriétaire du brevet tunisien d'invention N° 3222, du 26 janvier 1925, relatif à : « Procédé d'utilisation industrielle des végétaux inférieurs », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

BREVET TUNISIEN N° 2081

M. Adolphe Antoine-François-Magnus, ingénieur-chimiste à Paris, propriétaire du brevet tunisien d'invention N° 2081, du 1^{er} mars 1923, relatif à : « Installation et appareils pour distillation et dépolymérisation des hydrocarbures liquides ou liquéfiables », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

LES MARCHANDS AMBULANTS

DE LA RUE DES BELGES

Nous sommes heureux du revirement qui s'est produit chez nos confrères du « Petit Matin » et de « Tunis Socialiste » et regrettons l'abstention de la « Tunisie Française » en faveur du maintien des marchands ambulants de la rue des Belges qui ont rendu cette voie très passagère.

Nous ne doutons pas des sentiments de nos confrères qui, mieux éclairés, ont compris le préjudice qu'ils avaient causé à des marchands généralement dignes d'intérêt.

Mais ce qu'il faudrait, c'est empêcher tout stationnement de voitures, brouettes, marchands de bananes qui ont fui le marché pour se soustraire au pesa-

ge de celles-ci, préférant vendre à la pièce et non au poids ou ils gagnent moins.

Et alors, tout ira bien pour la circulation de la rue des Belges.

Mais à qui incombe le soin de donner des ordres à la police ? Est-ce à la Municipalité ou à la Direction générale de l'Intérieur ?

LES AFFAIRES

PEUGEOT

Ça va mal en général et dans l'industrie automobile en particulier. Encore une fois, c'est assez normal, car on ne change pas de « bagnole » comme de chemise. « Peugeot » et les autres aussi d'ailleurs, doit s'en apercevoir puisqu'elle est obligée de faire un nouvel appel au peuple. Déjà embringuée d'un capital de 190 millions — sans compter la bagatelle de 162.962.000 francs de bons et obligations — elle n'hésite pas à le porter à 250 millions par la création de 120.000 actions B nouvelles de 500 francs qu'elle a d'ailleurs le cynisme d'émettre au prix de 610 francs. Comment si la crise s'accroît encore, parviendra-t-elle jamais à rémunérer, même chichement, des capitaux aussi importants ? Ce doit être un problème plutôt difficile à résoudre, dit notre excellent confrère l'« Argent » de Paris.

LA MAIN DE LA JUSTICE S'ABAT

Après l'huissier Feuille, incarcéré avant les vacances, c'est aujourd'hui M^e Baissat, avocat-défenseur qui est allé le rejoindre à la prison civile.

Lors de l'arrestation de ce dernier, on parlait d'une véritable charrette, douze ou treize, en réalité, il n'y en eut que la sienne et c'est déjà malheureusement trop car cela donne une fâcheuse idée aux yeux des populations de la Régence qui commentent diversement ces arrestations venant s'ajouter à celle du brigadier de police Rouquié qui comparait ces jours-ci devant le Tribunal Correctionnel.

Faute de place, nous ne pouvons insérer un article sur M. Pierre Got, le jeune député savoyard, qui vint à Tunis au printemps dernier, et un article sur « l'étrange circulaire du Gouvernement de Mac Donald ».

Ce qui ne nous étonne pas quand on connaît le passé du Premier Anglais. On verra au prochain numéro.

Administration des Habous

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour le recrutement de trois commis interprètes aura lieu à l'Administration des Habous le 5 janvier prochain, à 8 heures du matin.

Les candidats doivent être de nationalité tunisienne, être âgés d'au moins 21 ans et ne pas avoir dépassé 30 ans.

Ils doivent, en outre, justifier de l'un des diplômes suivants :

Diplôme de fin d'études du Collège Sadiki ;
Diplôme supérieur d'Arabe de l'Ecole supérieure de Littérature et de Langue arabe ;
Baccalauréat de l'Enseignement secondaire français.

Brevet supérieur de l'Enseignement français.

Les demandes devront parvenir à M. le Directeur des Habous, le 20 décembre 1930, dernier délai.

Le directeur des Habous :

A. SAKKAT.

KORBOUS, La Côte du Soleil

STATION THERMALE ET CLIMATIQUE

Rhumatisme — Arthritisme — Gynécologie

Hôtels confortables — Restaurant Cachir

Etablissement Thermal moderne sous la direction d'un médecin

Location de nombreux appartements et villas vides ou meublés

AUTOCAR bi-quotidien, 71, rue de Serbie

Renseignements : Syndicat d'Initiative de Korbous

11, Avenue Roustan — TUNIS

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi 13 courant, à 10 heures du matin, il sera procédé, au siège de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis, à l'adjudication de vente, comme bois, de :

1^o 70 pieds de l'olive dite « El Fetiane » sise à La Cherkia Ariana.

Mise à prix : 1.900 francs.

2^o 28 pieds de l'olive dite « El Fetiane-Esseghir » sise au même endroit.

Mise à prix : 700 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau Foncier de l'Administration des Habous, où il peut être pris connaissance du cahier des charges.

Le directeur des Habous : ALI SAKKAT.

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR

Représentants-dépôtaires

4, Rue de Flandres — TUNIS

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

S, rue Léon Roc

TUNIS

Eaucourante - Ascenseur

2 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges

Chauffage central - Eau courante

Souffle du Zéphyr

MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer

Jardin - Terrasse - Eau courante

J EYMON & Cie, Propriétaires

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie.

Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'intérieur.

Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.



Lettre Ouverte Aux Mères de Jeunes Filles Entre 16 et 26 Ans

Bien des mamans et bien des grand-mères doivent leur peau lisse et sans rides à une simple recette pour le teint qui souvent donne à la peau une nouvelle et surprenante beauté dans l'espace d'une nuit. Des milliers de jeunes filles, de nos jours, ont des peaux insuffisamment nourries, ce qui les fait paraître beaucoup plus vieilles que leur âge. De célèbres Professeurs de Médecine de Vienne ont maintenant prouvé que certains aliments peuvent être absorbés par la peau, qu'ils nourrissent à l'endroit même où ils sont appliqués.

Nous garantissons contre 100,000 francs que la Crème Tokalon contient les éléments nutritifs extrêmement nourrissants dont s'est servi le Professeur Dr. Stejskal de la Faculté de Médecine de Vienne.

pour ses étonnantes expériences de nutrition de la peau — c'est ainsi que les rides disparaissent, que les muscles flasques et affaiblis du visage deviennent fermes, et que les teints jaunes et fanés prennent une apparence fraîche et juvénile. Les femmes de 50 ans peuvent maintenant n'en paraître que 30.

Employez toujours la Crème Tokalon, aliment pour la peau, Couleur Rose, le soir avant de vous coucher, et la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Couleur Blanche, (non-grasse) le matin. La crème blanche, non-grasse, rend aussi la poudre extrêmement adhérente et invisible. D'heureux résultats sont garantis dans tous les cas, sinon votre argent vous sera remboursé.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés

Dépôts à vue et à échéance fixe

Taux AVANTAGEUX

Agence en Tunisie :

TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR

MONASTIR — SFAX — SOUSSE

VÊTEMENTS

J. BELL

V. DARVAUX

réunis

Téléph. 30.55

7, Rue des Belges

TUNIS

Vêtements

Civils et Militaires

Rayon spécial

d' décorations

et insignes

Pianos

ERARD,

PLEYEL &

HOFMAN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance

de nos achats nous vendons nos pianos

à des prix défiant toute concurrence.

ANIS BERGER

Claude Berger et Cie — Marseille

Apéritif Anisé



LE CHAT NOIR



EAU DE COLOGNE

TRIPLE EXTRAIT



Maisons recommandées

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D^r Cu nod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunis

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Bruni Frères et Cie, propriétaires.

Artificiers Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs

Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte

Agences: Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur Medjez-el-Bab, Monastir, So'k-el-Khemis, Ferryville Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Chaux Hydraulique et Ciments

PAUL POTIN

EPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Téléphones : 1.87 Potinville Réseau Hammam-Lif N° 2

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache — Paquebots-Poste Français

Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger

L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »

(8^e ANNEE)

28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée.

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia. Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Restaurant du Japon

G. FIORINI Propriétaire

— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne

Dynamite Gemme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.

Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. : Import-Tunis

Tél. : 0.74

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à bague, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Tél. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

Société Générale

Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann

Agence de Tunis, Place de Rome

PRINCIPALES OPERATIONS

Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce

— Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays

— Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virements télégraphiques

— Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

Machines Agricoles

R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs

entièrement versés

TUNIS — 99, Rue de Portugal — TUNIS

COLLECTION LA PLUS COMPLETE

DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse Télégr. : Wallut - Tunis — : Téléph. : 1.74

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

Siège Social : 2, rue Pillet-Villi et 47, rue Laffitte — PARIS

S'adresser pour tous renseignements chez

M^m. Eugène BESSIS & Fils